

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-deux, le trois novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire**.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Vincent CLÉMENT donne pouvoir à Monsieur Nicolas COCHEFERT

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Christine BURÉ donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU

Madame Leyla DERVISCEMALOGLU donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Absents non excusés : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

Mme Léa COIGNOT s'est absentée de la salle durant cette délibération.

N° 117 - 03/11/2022

Cinéma « Le Vauban » - adhésion au syndicat SCARE

La ville adhère pour le cinéma municipal «Le Vauban» au syndicat français des théâtres cinématographiques, qui a pour but de défendre les intérêts des exploitants, mais qui accompagne davantage la grande exploitation.

Il est donc proposé de changer de syndicat et d'adhérer au « SCARE », Syndicat des Cinémas d'Art de Répertoire et d'Essai, ayant pour objet la défense des intérêts des salles Art & Essai et indépendantes, voire plus en direction de la petite exploitation.

Les cotisations syndicales sont prélevées sur le montant que chaque salle reverse à la SACEM. Si la salle adhère à un syndicat, la part SACEM est réduite à 1,50% sur la base des remontées de recettes. Sur cette part, 0,225% est reversé par la SACEM à la Fédération Nationale des Cinémas Français qui reverse à son tour 40% de la somme au syndicat auquel la salle adhère. Il est donc plus avantageux d'adhérer à un syndicat. Changer de syndicat ne modifie pas le montant de l'adhésion.

Après avis favorable à l'unanimité de la commission culture, sport et attractivité du 24 octobre 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de changement de syndicat,

DECIDE d'adhérer au syndicat SCARE pour le cinéma « Le Vauban »,

AUTORISE le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,



J. Habsoui